

CHAMPROND EN GATINE

La Feuille de Chou municipale

www.champrond-en-gatine.org

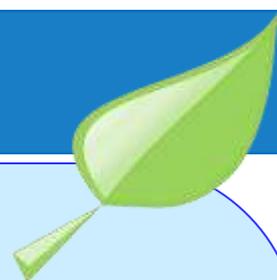
n°83

Mars 2024



- 🗓 Samedi 06 avril de 10h à 19h et dimanche 07 avril de 10h à 18h : Salon du bien-être.
- 🗓 Samedi 13 avril : 14h30 -> Carnaval des enfants (Départ de la cour de l'école).
- 🗓 Dimanche 14 avril : de 9h à 17h -> Bourse aux livres.
- 🗓 Samedi 20 avril : 20h30 -> Concert L.Z.A (Slam & Chansons françaises).
- 🗓 Samedi 27 avril : 20h30 -> Théâtre « Le Fou et les Gangstères »
- 🗓 Mercredi 08 mai : 10h30 -> Commémoration de la fin de la 2ème guerre mondiale.
- 🗓 Samedi 11 mai : 19h30 -> Soirée Guinguette.
- 🗓 Dimanche 09 juin : de 8h à 18h -> Elections européennes.
=> Inscription sur les listes électorales possible jusqu'au 03 mai 2024 inclus (permanence à la Mairie de 16h à 18h).
- 🗓 Samedi 22 juin : 19h30 -> Feu de la Saint Jean.





Mesdames, Messieurs,

L'équipe de la feuille de Chou

Est heureuse de
vous présenter une
nouvelle édition ...

Responsable
de publication :
Philippe Guillemet

A la mise en page :
Claire Tafoiry

A la relecture :
La commission
Communication

A la reproduction
et à la distribution :
Sophie Prelle
Les membres du
Conseil Municipal

Voici notre édition de printemps de notre bulletin municipal. Depuis celle du mois de décembre nous n'avons que peu d'éléments nouveaux, néanmoins ceux-ci sont relativement importants.

En effet, l'immeuble d'habitations de l'ancienne gendarmerie est en phase de démolition depuis quelques semaines et celle-ci devrait être achevée au mois d'avril. L'entrée de notre village côté-Est va donc être réellement modifiée.

Nous venons de recevoir l'accord de subvention des deux agences de l'Eau (Loire Bretagne et Seine Normandie) pour les travaux d'interconnexion entre notre château d'eau et celui de la commune des Corvées les Yys. Comme vous le verrez dans les pages intérieures, nous avons déjà choisi l'entreprise qui sera titulaire du marché.

Vous êtes de plus en plus nombreux à avoir été raccordé à la fibre optique. N'hésitez pas à nous informer de votre expérience ou de vos attentes et interrogations sur ce sujet.

Le nouveau document d'urbanisme porté par notre communauté de communes a été validé par notre conseil communautaire et nous allons être très prochainement dans une phase d'enquête publique. Des permanences des commissaires enquêteurs se tiendront dans notre mairie.

A l'occasion des vœux de la municipalité, nous avons présenté la rétrospective de l'année 2023 et les projets de cette année 2024.

L'ensemble des manifestations de la fin d'année 2023 s'est bien déroulé. Vous trouverez la programmation des activités communales et associatives de cette année 2024.

L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite une bonne lecture de cette édition de la Feuille de Chou et reste attentif à vos questions ou remarques.

Eric Legros



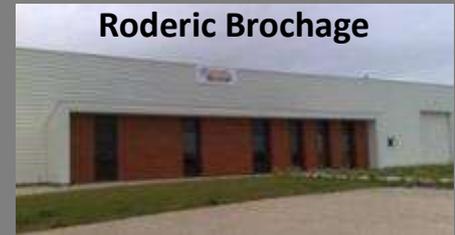
Bar - Tabac - Pointe Poste
Le D'Aligre




Soutenons
les entreprises,
artisans et
commerçants
de la commune !



SAS FILLETTE



Roderic Brochage

Consommons local !

Ces produits sont aussi proposés
au kiosque sur la place de l'église.



SCAEL



Bois de bois de chauffage

G.F. Dasthès



● L'actualité communale et intercommunale ●

TRAVAUX SUR LE RESEAU ROUTIER



Des travaux de rénovation de la chaussée vont avoir lieu sur notre réseau routier.

- Sur la **RD941 entre Champrond et Saint Eliph** à partir du 02/04/2024.
- Sur la **RD923 entre Champrond et Friaize** à partir du 11/04/2024.

Ces dates sont indiquées sous réserve des conditions météorologiques.

DÉMOLITION DU BÂTIMENT DES LOGEMENTS DE L'ANCIENNE GENDARMERIE

L'organisme de logements à loyers modérés, Habitat Eurélien a décidé depuis plus d'un an de procéder à la démolition de ce bâtiment qui servait à l'origine aux logements des gendarmes.

Ce bâtiment comptait six appartements. En raison de la vétusté de cet immeuble et du fait qu'il ne correspond plus aux normes en vigueur, Habitat Eurélien nous a proposé de procéder à sa démolition. Le Conseil Municipal a accepté cette proposition en souhaitant qu'en lieu et place de ce bâtiment plusieurs petites maisons soient construites.

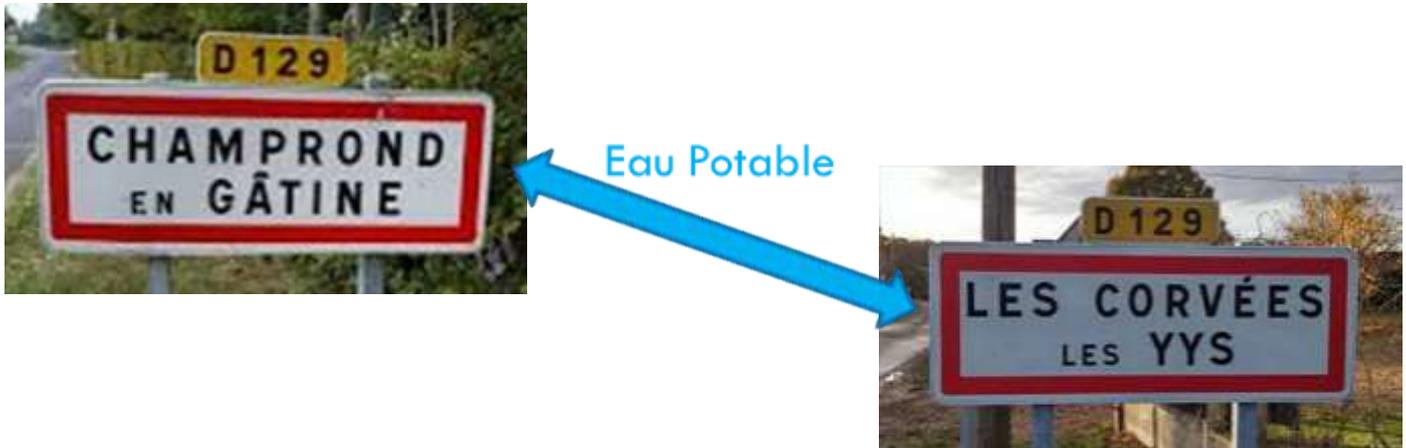
A ce jour, seule la démolition est actée, elle a commencé depuis plusieurs semaines. La première réunion de chantier a eu lieu le 30 janvier et depuis le site a été sécurisé et l'entreprise chargée de la démolition a commencé à retirer divers éléments. Au préalable à la démolition finale, des travaux de désamiantage seront réalisés dans les semaines à venir.





● L'actualité communale et intercommunale ●

✂ **INTERCONNEXION DES RÉSEAUX D'EAU DE NOTRE COMMUNE AVEC LA COMMUNE DE LES CORVÉES LES YYS**



Suite à un processus de demande de subventions plus long que prévu, nous avons un accord des deux Agences de l'Eau, Seine Normandie et Loire Bretagne pour nos travaux d'interconnexion.

Nous avons également sollicité le Conseil Départemental pour une subvention complémentaire.

L'entreprise en charge de ces travaux est l'entreprise Charles Travaux de Belhomert.

Le chantier devrait commencer dans la semaine du 10 juin. Il devrait se terminer à la fin du mois de septembre.

La gêne occasionnée sur notre commune sera effective rue du Perche entre le château d'eau et le carrefour de cette rue avec la rue de Saint Laurent à Beaurepaire. Ensuite, la route départementale 129 sera également impactée. Les règles de circulation seront définies par le Conseil Départemental.



Le tracé 1 représente un linéaire de 3,2 km.
Le tracé 2 représente un linéaire de 3,55 km.





● L'actualité communale et intercommunale ●

🕒 Commémoration du 19 mars 2024

Nous avons de nouveau commémoré en ce 19 mars la fin de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. Le rassemblement a été effectué à 18h30 au Monument aux Morts de notre commune.

M. le Maire, Eric Legros, a lu le message de Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire, publié à l'occasion de cette journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Ce discours a été suivi du dépôt de la gerbe et d'une minute de silence.



Photos de Mme Jocelyne Lesieur

Parmi les journées nationales qui entretiennent la mémoire des conflits contemporains, le 19 mars tient une place singulière. Comme le 11 novembre, comme le 8 mai, il marque l'arrêt des hostilités.

Pour les centaines de milliers d'appelés et d'engagés qui s'étaient succédés sur les rives sud de la Méditerranée, dans les montagnes de Kabylie, dans les gorges des oueds, pour ceux qui s'y trouvaient encore, le 19 mars fut d'abord un soulagement, l'espoir que les balles cesseraient de siffler.

Ils formaient la 3e génération du feu. Leurs aïeux, sous les drapeaux, s'étaient battus en 14 comme en 40, répondant à l'appel de la Nation comme on leur demanda à leur tour de le faire, dans une société que la nature et le sens de cette guerre divisaient en profondeur.

Après le retour, après les sacrifices, après la mort des copains, les blessures reçues ou la mort infligée, vint pour ceux de 54 et de 62 un nouveau combat, celui de la reconnaissance. Ce qui est aujourd'hui une évidence, qu'ils avaient des droits sur nous, ne l'était pas à l'époque.

C'est aussi cela, la singularité du 19 mars : cette journée ne s'est pas imposée, elle a été conquise par ceux qui voulaient qu'une date vienne fixer l'hommage de la Nation, susciter le recueillement, honorer leurs morts et toutes les victimes. Notre pays a mis 50 ans à la leur accorder. Cette journée est celle d'une génération toute entière, de ces 26 000 morts qui ont donné leur vie pour la France, de ces 1 750 000 appelés et engagés qui ont donné un morceau de leur jeunesse à la Nation.

Nous réunir aujourd'hui, à Paris, au Quai Branly, devant le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, comme devant chaque monument aux morts, c'est entendre les échos de ce 19 mars 1962, quand, l'encre des paraphe à peine sèche, le cessez-le-feu était proclamé des deux côtés de la Méditerranée.

Les accords d'Evian devaient mettre fin à des opérations dont la violence et l'âpreté désignaient une réalité incontestable, la guerre, qui ne fut reconnue comme telle que plusieurs décennies plus tard.

Nous réunir aujourd'hui, c'est aussi faire écho aux inquiétudes, à l'angoisse ou à l'amertume de ceux qui comprenaient qu'un cessez-le-feu ouvre toujours une transition, et que celle-ci prendrait fin avec la vie telle qu'ils l'avaient connue jusqu'alors.

C'est l'écho de celles et ceux qui, en devant quitter la terre qui les avait vus naître, ont laissé derrière eux les paysages de leur enfance, les places où ils s'étaient rassemblés, les voisins qu'ils avaient connus. Ce qu'ils avaient cru pouvoir construire. Une vie en somme. Et parfois la vie tout court, car dans ce cessez-le-feu intermittent et fragile, la mort ou la disparition rôdaient encore pour les militaires comme pour les civils.

C'est l'écho des cris des Harkis, que les représailles allaient lacérer ou, pour ceux qui réussirent à rejoindre la métropole, qui allaient faire l'expérience cuisante de l'injustice et de l'oubli.

Nous réunir le 19 mars, c'est aussi faire écho à ce que l'histoire de France du vingtième siècle, par ses déchirures, porte de profondément tragique en elle.

Nous ne célébrons aujourd'hui ni victoire ni défaite militaire. L'issue de la guerre d'Algérie n'a pas été réglée par les armes.

Le chemin sur lequel la Nation s'est engagée est celui de la réconciliation des mémoires, à laquelle chacun doit participer, avec lucidité et honnêteté face aux faits. Ce chemin, long et difficile, mais nécessaire et salutaire, est aussi celui qui nous conduit vers une cohésion nationale consolidée. Car en reconnaissant sans a priori que des mémoires plurielles puissent exister et s'exprimer, c'est la France que nous grandissons, et son destin que nous construisons.

Vive la République !

Vive la France !





L'actualité communale et intercommunale

BIBLIOTHÈQUE / CONCOURS RAMDAM 2024

La Communauté de Communes Terres de Perche organise le concours Ramdam 2024 des bibliothèques « Autour des jeux olympiques et paralympiques ».

Notre commune participe à ce concours.

Deux concours sont proposés :

- Un concours de dessin pour tous jusqu'à 15 ans du 01/03/2024 au 31/05/2024 intitulé « Quel est ton sport préféré ? »
- Un concours d'écriture pour tous à partir de 15 ans du 01/03/2024 au 30/09/2024 intitulé « Enigme : de quel sport s'agit-il ? ».

Cf. règlements ci-dessous.

AUTOUR DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Concours de **dessin** organisé
par le RamDam 2024 des bibliothèques

de Belhomert-Guêhouville, Champrond en Gâtine, la Loupe, Saint Denis d'Authou(Saintigny), Saint Victor de Buthon et Thiron-Gardais

Quel est ton sport préféré ?

Règlement du concours :

Article 1 - Le concours se déroulera du 1^{er} mars au 31 mai 2024, date limite de réception des réalisations des participants.
Concours individuel gratuit ouvert à tous, jusqu'à 15 ans.
Une seule participation admise.

Article 2 - Il s'agit de réaliser sur un support A4 l'illustration du sport ou handisport que tu préfères par un dessin avec mise en couleurs ou noir, qui utilisera les moyens graphiques suivants : crayons, pinceaux feutres.

Article 3 - La production sera déposée entre le 1^{er} mars et le 31 mai dans les différentes bibliothèques participant au concours.

Cette réalisation ne doit pas être signée. Elle portera au verso le nom, l'adresse postale et l'âge de l'enfant.

Article 4 - Le classement par tranches d'âge (6-8 ans/9-12 ans/13-15 ans) sera effectué par un jury spécifique. Il décidera de l'ordre des lauréats à l'échelon inter bibliothèques. Les participants seront personnellement informés des modalités de la remise des prix.

Article 5 - Les bibliothèques participantes ne sauraient être tenues pour responsables si le présent concours ou certains lots devaient être annulés.

Nombreux lots à gagner !



Le Ramdam 2024 des bibliothèques

"Autour des jeux olympiques"

Des animations,
un concours d'écriture,
un concours de dessin

Tout le programme dans les bibliothèques du Ramdam à Belhomert-Guêhouville, Champrond-en-Gâtine, La Loupe, Saint-Denis d'Authou (Cne de Saintigny), Saint-Victor de Buthon, Thiron-Gardais

ou sur mediatheques.euretien.fr

AUTOUR DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Concours d'**écriture** organisé
par le RamDam 2024 des bibliothèques

de Belhomert-Guêhouville, Champrond en Gâtine, la Loupe, Saint Denis d'Authou(Saintigny), Saint Victor de Buthon et Thiron-Gardais

Enigme : de quel sport s'agit-il ?

Règlement du concours :

Article 1 - Le concours se déroulera du 1^{er} mars au 30 septembre 2024, date limite de réception des réalisations des participants.
Concours individuel gratuit ouvert à tous, à partir de 15 ans.
Une seule participation admise.

Article 2 - Il s'agit d'écrire un texte d'une page recto verso maximum (Arial 14) qui présentera sans le nommer un sport connu représenté ou non aux Jeux Olympiques et Paralympiques. La lecture du texte devra permettre de découvrir de quelle discipline il s'agit.

Article 3 - Ce texte sera déposé avant le 30 septembre dans les différentes bibliothèques participant au concours.

Il ne devra pas être signé, mais portera au verso le nom, l'adresse postale et l'adresse mail du participant ou de la participante.

Article 4 - Le classement sera réalisé par un jury spécifique. Il décidera de l'ordre des lauréats à l'échelon inter bibliothèques. Les participants seront personnellement informés des modalités de la remise des prix.

Article 5 - Les bibliothèques participantes ne sauraient être tenues pour responsables si le présent concours ou certains lots devaient être annulés.

Nombreux lots à gagner !





L'actualité communale et intercommunale

PLUi / DERNIÈRE LIGNE DROITE AVANT MISE EN APPLICATION

VALIDATION du PLUi

La Communauté de communes Terres de Perche est entrée dans la dernière ligne droite de l'élaboration de son Plan Local d'urbanisme intercommunal (PLUi), débuté en 2018.

LES ÉTAPES DU PROJET

Le diagnostic du territoire	Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)	La traduction réglementaire	La validation	L'approbation
« Photographie » du territoire, le diagnostic identifie les atouts et contraintes dans tous les domaines : patrimoine, habitat, économie, équipements, déplacements; il comprend un état initial de l'environnement qui fait le point sur la situation actuelle au regard des déchets, de la ressource en eau, des paysages, du climat, des risques naturels ...	Il décline en orientations concrètes, les choix retenus par les élus pour le développement futur du territoire.	Le règlement traduit les orientations du PADD en déterminant « où et comment construire ? ». Le texte est complété par une carte, appelée « plan de zonage » qui subdivise le territoire en différents secteurs aux règles spécifiques (zones urbaines, zones naturelles, zones agricoles...)	Les Personnes Publiques Associées (État, Conseil Départemental, Conseil Régional, chambres consulaires...) et les citoyens (enquête publique d'un mois) donnent leur avis une dernière fois.	Après le temps de l'enquête, le conseil communautaire approuve le projet. Il devient alors opposable aux permis de construire.

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LE PLUi

Enquête publique d'un mois

Le président de la commission d'enquête vient d'être nommé, il s'agit de Monsieur Baccard qui sera accompagné de Messieurs Cadet et Guimiot.

L'enquête publique va se dérouler du 27 avril au 27 mai 2024.

Notre commune fait partie des 5 communes retenues pour recevoir les permanences.

Les dates des permanences dans la mairie de Champrond-en-Gâtine sont :

- **Mardi 30 avril de 17h à 19h,**
- **Samedi 25 mai de 9h30 à 11h30.**

QUELQUES POINTS FORTS DU PLUi

- Privilégier le développement au sein des bourgs et des villes (densification, renouvellement urbain...)
- En zone agricole ou naturelle le PLUi autorisera le changement de destination, c'est-à-dire la transformation d'un bâtiment agricole pour un autre usage, à plusieurs conditions, liées aux caractéristiques du bâtiment et à l'environnement dans lequel il s'inscrit.
- (Re)constituer un réseau écologique (Trame verte et bleue)

+ D'INFOS :
www.terresdeperche.fr

© A.M.P.PUBLICITE 16/2023





● L'actualité communale et intercommunale ●



PARC AQUATIQUE DU PERCHE

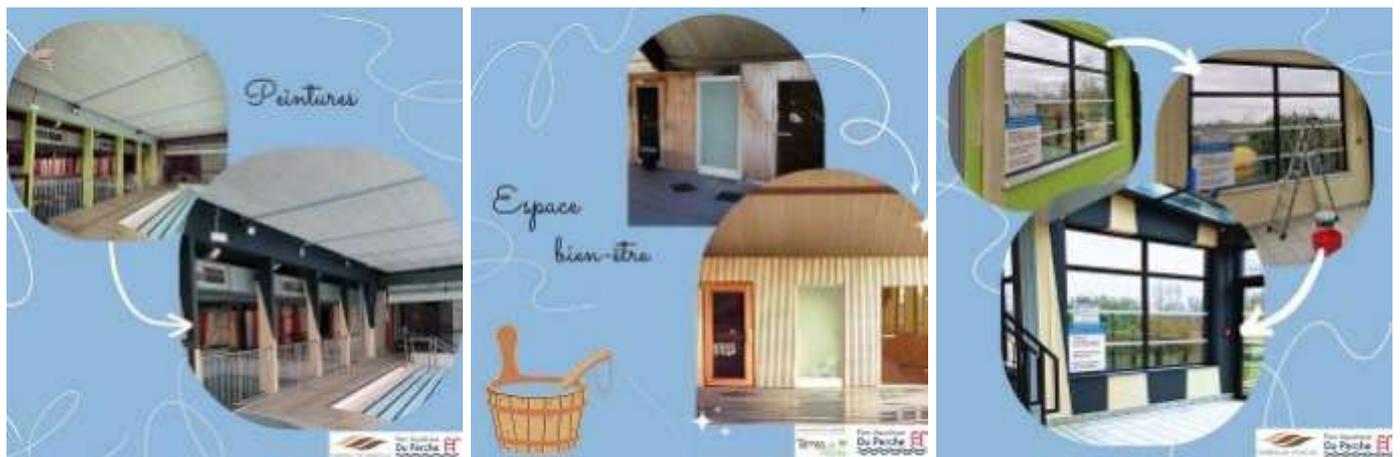
Le parc aquatique s'est refait une beauté pendant la fermeture hivernale. La réouverture du parc aquatique initialement prévue le 01/04/2024 est décalée au 13/04/2024, en attente des dernières analyses et de l'accord par les autorités sanitaires.



Avant de vous rendre sur place, il est conseillé de consulter le site facebook du parc aquatique afin de vérifier la date de réouverture ainsi que les horaires d'ouverture.



<https://fr-fr.facebook.com/parcaquatiqueduperche/>



Parc Aquatique du Perche :

5 Rue de la Ferrière à Fontaine-Simon

✉ parc-aquatique-du-perche@orange.fr

☎ 02 37 81 88 79



Nous rendons hommage



Hommage à Monsieur Jean-Claude Jasinowski



Monsieur Jasinowski, président de l'association des Paniers d'Aligre est décédé au début du mois de décembre 2023.

Il aura tenu les rênes de l'association depuis 2015. Sa volonté de la faire vivre en bonne intelligence était claire.

Habitant la commune des Corvées les Ys, il était présent à toutes les permanences du mardi soir dans les bureaux de l'ancienne gendarmerie de notre village. Il avait su déléguer aux différents membres du conseil d'administration diverses actions.

Toujours à l'écoute des adhérents de l'association, il a permis à celle-ci d'évoluer.

La commune tenait à lui rendre hommage en ayant une pensée sincère à sa famille, à ses proches.

La feuille infos



● Du côté des associations ●

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

• Les Paniers d'Aligre •

Lors de l'assemblée générale du 23 janvier 2024 de l'association des Paniers d'Aligre, Les « amapiens » présents, qu'ils soient adhérents, ou producteurs, ont exprimé leur souhait de pérenniser l'existence de l'association.

Un nouveau bureau a été élu lors de cette assemblée générale :

- Madame Nathalie VILMIAIRE, trésorière,
- Monsieur Alain THIBAUD, secrétaire,
- Monsieur Louis MAURIAC, webmaster,
- Monsieur Pascal DE COCK, président.



www.champrond-en-gatine.org





● Du côté des associations ●

• APE •

L'APE vous donne rendez-vous le 15 juin après midi pour le retour de la fête des écoles avec des jeux, maquillage pour les enfants et spectacle des écoles.

N'hésitez pas à joindre l'APE par mail : ape.28240@gmail.com ou sur les réseaux sociaux.

Toute l'équipe de l'APE.



• Perchemin •



L'association Perchemin a organisé sa randonnée de printemps le 24 mars 2024.

Cette randonnée est partie de la mairie des Corvées les Ys vers 9h.

Nous avons été accueillis par l'association de sauvegarde du patrimoine "Notre église" des Corvées les Ys.

27 marcheurs étaient présents au départ pour les 13 km de randonnée vers Nonvilliers Grandoux, avec un ravitaillement à 7 km, puis l'arrivée chez le potier Pierre Bellanger





● Du côté des associations ●

• Association SPCG •



L'Association de sauvegarde du Patrimoine de Champrond-en-Gâtine remercie les bénévoles qui ont pris sur leur temps afin de procéder au nettoyage de l'église Saint Sauveur suite aux travaux de réfection de la voûte du chœur de l'église effectués par la commune.

Les actions de notre association sont possibles grâce aux dons et aux adhésions que nous recevons.

Rendez-vous à la bourse aux livres du 14/04/2024 où nous serons présents.

Merci à vous tous.

Le Président Maurice MORIN

• La Voie de l'Energie et du Mouvement - VEM •



Le Printemps est de retour, accompagné de ses moments ensoleillés, la nature reprend ses belles couleurs.

Dans ce contexte printanier, notre école d'Aïkido-VEM vous accueille durant ses séances pour vous initier à l'AÏKIDO, Art de canaliser la violence de l'autre sans le détruire. Ainsi le magnifique mouvement du CERCLE en devient son instrument. Chacune et chacun d'entre nous a ainsi le pouvoir de créer son propre mouvement circulaire, absorbant l'agression du partenaire en évitant le combat inutile.



Planning

- **mardi** : 18h15/19h15 enfants à **Champrond-en-Gâtine**
- **mardi** : 19h30/21h30 jeunes, adultes à **Champrond-en-Gâtine**
- **mercredi** : 20h/21h30 jeunes, adultes au **Château des Vaux**
- **jeudi** : 19h/20h30 jeunes, adultes à **La Loupe** (Self-défense avec ceintures noires)
- **dimanche** : 9h30/11h30 enfants, jeunes, adultes et familles au **Château des Vaux**

RENSEIGNEMENTS :

Association culturelle de Budo, VEM

« La Voie de l'Energie et du Mouvement »

Le président Roger Trân-Dinh-Nhuân

Le secrétaire Christian Dancelme

Portable 06 13 93 87 56





● Du côté des associations ●

• Un Petit Air de Culture •



Un Petit Air de Culture vous propose :

- **Le samedi 20 avril à 20h30** un concert de chansons françaises, présenté par L.Z.A. Il s'agit d'une fusion entre le slam et la chanson française. C'est une approche créative et originale de l'art poétique et musical, interprétée par Léa Zoé, chanteuse et Acet'One, slameur. Salle des fêtes de Champrond-en-Gâtine. Participation libre.

- **Le samedi 27 avril à 20h30** une pièce de théâtre de la compagnie Fraz&art de Frazé : "Le Fou et les Gangstères".

Salle des fêtes de Champrond-en-Gâtine.

Entrée : 8 € (12-18 ans : 4 €).





● Du côté des associations ●

• le Comité des fêtes •

- L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes s'est tenue le 03/02/2024. Le Conseil d'Administration a été élu lors de cette assemblée qui s'est réunie ensuite afin d'élire le bureau.
- Les membres du bureau sont : Nathalie CARLUER, Jérôme JAOUEN (Président), Estelle METAYER, Ingrid PAYET (Trésorière), Frédrik RABESAHALA et Claire TAFOIRY (Secrétaire).
- La section pêche du Comité des Fêtes met à disposition les cartes de pêche pour l'année 2024. Ces cartes de pêche peuvent être retirées auprès de :

<ul style="list-style-type: none"> • La boulangerie « Aux Gâtinettes de Champrond » 	<ul style="list-style-type: none"> • Le restaurant « La Table du Perche » 	<ul style="list-style-type: none"> • Jérôme JAOUEN (07.84.99.84.24)
--	--	--

Voici les prochaines manifestations du Comité des Fêtes en ce début d'année 2024 :

LE CARNAVAL DES ENFANTS



Samedi 13 Avril 2024

de 14h30 à 17h
Départ cour de l'école.



Défilé dans les rues du village suivi
d'un goûter partagé à la salle des
fêtes (chacun ramène un gâteau et
une boisson à partager)



desig



- **Le Carnaval des enfants** en partenariat avec l'**APE** -Association des Parents d'Elèves-
Le Carnaval, initialement prévu le 09/03/2024, a dû être reporté du fait des conditions météorologiques au samedi 13/04/2024.

Nous vous donnons rendez-vous
le 13/04/2024 à 14h30 dans la cour de l'école
pour le départ de notre Carnaval.

Nous vous attendons nombreux, petits et grands, pour notre défilé dans les rues du village de notre Vache préparée avec les enfants du regroupement scolaire.

- **La Bourse aux livres**

Cette Bourse aux Livres permettra aux particuliers et association de proposer des livres, CD, Vinyles et DVD pour une 2ème vie.

Elle aura lieu **le dimanche 14/04/2024 de 9h à 17h**
à la salle des fêtes de Champrond-en-Gâtine.

Les particuliers qui souhaitent vendre leurs ouvrages doivent s'inscrire avant le 10/04/2024 au **06.50.90.76.62** pour réserver leur emplacement (3€ / table).

- **La soirée Guinguette**

Le Comité des Fêtes organise une soirée Guinguette
le samedi 11/05/2024 à partir de 19h30
à la salle des fêtes de notre village.

Les manifestations suivantes seront :

- **Le Feu de la Saint Jean** le samedi 22 juin à partir de 19h30 sur le terrain de la salle des fêtes
- **Les Festivités du 13-14 juillet** : le samedi 13 juillet à partir de 20h et le dimanche 14 juillet à partir de 8h pour la pêche, si les conditions le permettent, puis à partir de 14h30 pour les jeux accessibles à tous, petits et grands.
- **La traditionnelle brocante de la Saint Sauveur** : le jeudi 15 août (sans réservation, placement à l'arrivée, accueil des exposants à partir de 6h).





• **Salon du bien-être (1ère édition)** •

En chemin vers...

La Parenthèse Mieux-Être
PREMIÈRE ÉDITION

Entrée Gratuite

Le 6 avril 2024 de 10h à 19h
Le 7 avril 2024 de 10h à 18h

Salle des fêtes de
Champrond-en-Gâtine (28240)

2 Concerts

Conférences et ateliers découvertes

- Astrologie, tarologie
- Voyance, médiumnité
- Numérologie
- Soins énergétiques
- Lectures akashiques
- Réflexologie
- Vente de produits bien-être
- Communication animale
- Naturopathie
- Kinésiologie
- Cercle de pardon
- Art-thérapie
- Sophrologie
- Reiki
- Sonothérapie
- Vente de tambours
- Coiffure énergétique
- Yoga
- Snoezelen
- Luminothérapie
- Hypnothérapie
- Lithothérapie
- Accompagnement périnatal
- Gemmothérapie
- Sylvothérapie
- Thérapie psychocorporelle
- Artisan distillateur, "Huiles essentielles & hydrolats"

Food truck sur place

Facebook "La Parenthèse Mieux-Être"

Des professionnels à votre écoute

Le Programme

Samedi 6 avril 2024

10h15 à 11h00 - Valérie Gautier

"MagicPuzzle : Le Puzzle de Vie".

11h30 à 12h15 - Alicja Martinenghi

Automassage, réflexologie palmaire/faciale - massage détente.

14h00 à 14h45 - Sandra Kazourian

"Votre adresse en dit long sur vous : petit décodage numérolgique".

15h15 à 16h00 - Adeline Piron

Découvrir la communication animale et réveiller ses perceptions extrasensorielles.

16h30 à 17h15 - Patricia Oddo

Comment "survivre au pire" et animer des cercles de pardon.

17h45 à 18h30 - Pierre & Lilou

Découverte des tambours et chant intuitif - **CONCERT.**

Dimanche 7 avril 2024

10h15 à 11h00 - Peggy Petit

Se préparer au retour à la maison avec bébé.

11h30 à 12h15 - Angélique Lourdin

Coupe énergétique "la trichothérapie" les bienfaits de vivre une libération de ce qui nous encombre sur notre chemin de vie.

14h00 à 14h45 - Jennifer Grellier

Les mémoires akashiques et la libération émotionnelle.

15h15 à 16h00 - Sandra Toulouse

Atelier yoga - retour au calme, féminin sacré ou ancrage et équilibre.

16h30 à 17h15 - Emmanuelle & Stéphanie

Découverte de la sonothérapie à 4 mains par le duo "Échos complices".

CONCERT DE CLÔTURE DE LA PARENTHÈSE MIEUX-ÊTRE.





● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

◎ Le Sébastopol ◎



Restaurant-Traiteur

Depuis maintenant 9 ans, Claire et son équipe sont à votre disposition pour tous vos évènements traiteur au restaurant et en extérieur.

(Mariage, Communion, Baptême, Anniversaire, Cocktail Dinatoire).

Possibilité de plats à emporter sur commande.

Les deux salles indépendantes peuvent être entièrement privatisées pour toutes vos occasions.

Pour rappel :

Ouverture tous les midis sauf le mercredi

Le soir uniquement le vendredi et samedi soir sauf les soirées à thème le 1er jeudi de chaque mois.

Menu à 16€ (entrée, plat, dessert et un verre de vin ou limonade) du lundi au vendredi midi

Formule à 29€90 (entrée, plat, dessert) du vendredi soir ou dimanche midi.

Nous recherchons un(e) apprenti(€) en salle pour juillet 2024 : venir au restaurant avec CV & Lettre de Motivation

Nos prochaines Soirées à thème : à 16 €

Pensez à réserver 😊

- * Jeudi 4 & Vendredi 5 Avril : Soirée Strasbourgeoise Choucroute de la Mer & Kouglof
- * Jeudi de 2 & 3 Mai : Soirée Mexicaine Fajitas Maison & Salade de fruits frais
- * Jeudi 6 & Vendredi 7 Juin : Soirée Américaine Burger Maison & son Cookie Liégeois
- * Jeudi 4 & 5 Juillet : Soirée Espagnole Paëlla & Crème Catalane

14 Juillet : les 10 ans du restaurant ! 😊

Info Pratique : Vous pouvez nous suivre et voir les actualités du Restaurant sur notre page Facebook : Le Sébastopol . mais aussi sur Instagram & Tiktok

Et retrouvez l'ardoise du Week-end sur notre site internet : lesebastopol.fr 😊



Restaurant Le Sébastopol

24 Grande Rue

28240 Champrond en Gâtine

02.37.49.80.02.





● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

◎ Aux Gâtinettes de Champrond◎



✂ *Votre boulangerie est relais-colis.*

Pensez à vous faire livrer vos colis à côté de chez vous ! 👍

Aux Gâtinettes de Champrond vous propose :



- ✓ tous ses produits entièrement faits maison au beurre des Charentes,
 - sa gamme de pain, ses baguettes,
 - ses viennoiseries, mini-viennoiseries,
 - ses pâtisseries,
- ✓ toute sa gamme d'épicerie,
 - des spécialités du Perche,
 - des spécialités régionales.



Venez découvrir nos pâtisseries de saison !

✂ *Votre boulangerie met à votre disposition un distributeur de baguettes 24h/24*

✂ *Votre boulangerie vous propose les invendus de la journée sur le site « Too Good To Go »
Réservation sur le site : vous aurez un panier surprise à prix réduit, selon ce qui reste de la journée .*

Aux Gâtinettes de Champrond

Jean-Yves Scaviner

23, Grande Rue

28240 Champrond en Gâtine

☎ : 02 . 37 . 37 . 08 . 39

✉ : auxgatinettesdechamprond@gmail.com



Nos horaires d'ouverture :

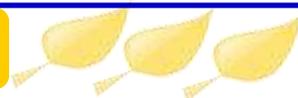
- de 6h30 à 19h30, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
- de 6h30 à 13h00, le dimanche

Jours fériés :

- Mercredi 01/05 et mercredi 08/05 : Fermée
- Jeudi 09/05 : de 6h30 à 13h
- Lundi 20/05 : de 6h30 à 13h

Fermeture estivale :

- Prévues du vendredi 16/08 au vendredi 06/09 inclus





• Vol des données tiers payants •



Extrait d'un article publié sur le site de la CNIL

Quelles données personnelles sont concernées ?

La CNIL a été informée par **Viamedis** et **Almerys** de l'attaque informatique dont ils ont été victimes fin janvier. Ces opérateurs, qui assurent la gestion du tiers payant des complémentaires santé, ont vu les données nécessaires à leurs missions être compromises lors de cette violation.

Au total, cette fuite de données concerne **plus de 33 millions de personnes**. Les données concernées sont, pour les assurés et leur famille, **l'état civil, la date de naissance et le numéro de sécurité sociale, le nom de l'assureur santé ainsi que les garanties du contrat souscrit**.

Les données telles que les informations bancaires, les données médicales, les remboursements santé, les coordonnées postales, les numéros de téléphone ou encore les courriels ne seraient pas concernées par la violation.

Comment savoir si cette violation de données vous concerne ?

Il appartient à chacune des complémentaires santé faisant appel aux prestataires **Viamedis** et **Almerys** d'**informer individuellement et directement** l'ensemble des personnes concernées comme le prévoit notamment le règlement général sur la protection des données (RGPD). La CNIL s'assurera que ce soit fait dans les plus brefs délais.

La CNIL n'est pas en mesure de vous indiquer si vous êtes concerné.

Si vous êtes avisés de la violation de vos données, suite à la cyberattaque des 2 prestataires de tiers payant, Viamedis et Almerys, vous avez la possibilité de porter plainte en ligne via le portail sécurisé de l'Etat appelé « Démarches simplifiées » et sans vous déplacer en commissariat ou en brigade de gendarmerie. Vous trouverez ce formulaire en ligne à l'adresse <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/lettre-plainte-suite-a-la-fuite-de-donnees-viamedi-almerys>

Vous pouvez également vous rendre sur le site du gouvernement : cybermalveillance.gouv.fr. Ce site vous informe sur la conduite à tenir pour tout vol de données (récemment, France Travail et la FFF ont également été piratés).

Neuf règles pour vous prémunir contre le piratage de vos données personnelles :

1. Créez des mots de passe sécurisés (Un mot de passe doit comporter des chiffres, des lettres -majuscules et minuscules- et des caractères spéciaux (@,#, !,?,...))
2. Mettez le système d'exploitation de votre PC à jour
3. Portez attention aux connexions wifi (communiquer la clé d'accès wifi à votre box en wifi uniquement à des personnes de confiance, évitez de vous connecter à des wifi publics -par exemple dans les gares et aéroports-).
4. Sauvegardez vos données
5. Méfiez-vous des liens d'accès à des sites internet et documents reçus via courriels, sms et réseaux sociaux
6. Soyez vigilant concernant les pièces jointes dans les courriels
7. Soyez attentif à ce que vous écrivez sur les réseaux sociaux
8. Utilisez un antivirus ou un pare-feu
9. Méfiez-vous de tous les expéditeurs de courriels et sms, même ceux que vous connaissez





Le Conseil municipal et la Communauté de Communes

Les membres du conseil municipal

Le Maire : **Éric Legros**

1^{er} Adjoint : Philippe Guillemet, **2^{ème} Adjoint** : Christian Bornet,

3^{ème} Adjoint : Claire Tafoiry

Les conseillers :

Christelle Bigeault, Gaël Chaboche, Jean-Luc Dubois, Séverine Guilpain, Gaëlle Guyon, Nicolas Javoy, Yohan Lamard, Marie-France Moinet, Jocelyne Préhu, Elisabeth Sylvestre, Joël (Placide) Zachelin



Les commissions communales

✓ Urbanisme :

Gaël Chaboche, Philippe Guillemet, Nicolas Javoy, Éric Legros, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry.

✓ Voirie et Réseaux :

Christian Bornet, Jean-Luc Dubois, Philippe Guillemet, Joël (Placide) Zachelin.

✓ Bâtiments :

Philippe Guillemet, Gaëlle Guyon, Yohan Lamard, Éric Legros, Claire Tafoiry.

✓ Espaces extérieurs / Cimetière :

Jean-Luc Dubois, Nicolas Javoy, Jocelyne Préhu, Joël (Placide) Zachelin.

✓ Bibliothèque :

Jean-Luc Dubois, Elisabeth Sylvestre, Jean-Pierre Brihaye, Nicolas Bâcle, Sophie Prelle.

✓ Appel d'offres :

Maire : Éric Legros,

Titulaires : Philippe Guillemet, Séverine Guilpain, Claire Tafoiry.

Suppléants: Christian Bornet, Jean-Luc Dubois, Gaël Chaboche.

✓ Commission des Fêtes (organise les fêtes communales à savoir le 14 juillet, le repas de Printemps et l'arbre de Noël):

Marie-France Moinet.

✓ Finances : ensemble du conseil municipal

✓ Commission de contrôle (révision des listes électorales) :

Titulaire : Christelle Bigeault / Suppléant : Nicolas Javoy.

2 personnes hors conseil : Brigitte Berthelot, Brigitte Wardavoire.

✓ Commission Impôts :

Titulaires : Jean-Luc Guibert, Philippe Guillemet, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry, Brigitte Wardavoire, Joël (Placide) Zachelin,

Suppléants : Christelle Bigeault, Christian Bornet, Gaëlle Guyon, Nicolas Javoy, Yohan Lamard, Jocelyne Préhu.

Les commissions intercommunales

✓ Commission Travaux - Equipements - Environnement - Assainissement :

Membres : Philippe Guillemet, Claire Tafoiry.

✓ Pôle d'Équilibre Territorial Rural (PETR) :

Délégué titulaire : Éric Legros / Délégué suppléant : Philippe Guillemet.

✓ Commission Développement économique - Tourisme :

Membres : Jean-Luc Dubois, Éric Legros.

✓ Commission Enfance Jeunesse, Affaires sociales et Citoyenneté :

Séverine Guilpain, Marie-France Moinet

✓ Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) :

Président : M. Bertrand de Lacheisserie,

Délégués titulaires : Christelle Bigeault, Philippe Guillemet. / Délégués suppléants : Christian Bornet, Nicolas Javoy.

✓ Syndicat Intercommunal de Regroupement pédagogique (SIRP) :

Champrond en Gâtine, Montlandon, Montireau, Saint Victor de Buthon

Délégués titulaires : Séverine Guilpain, Gaëlle Guyon, Nicolas Javoy, Éric Legros (Président).

✓ Territoire d'Énergie d'Eure et Loir :

Délégué titulaire : Philippe Guillemet / Délégué suppléant : Joël (Placide) Zachelin.

✓ Parc Naturel Régional du Perche (PNRP) :

Délégué titulaire : Gaël Chaboche / Délégué suppléant : Jean-Luc Dubois.

✓ Eure et Loir Ingénierie :

Délégué titulaire : Christian Bornet / Délégué suppléant : Marie-France Moinet.

✓ Correspondant défense: Philippe Guillemet.

✓ Comité National d'Action Sociale pour les agents communaux (CNAS) :

Marie-France Moinet.

✓ Aménagement - Planification:

Philippe Guillemet.

✓ Commission Impôts de la communauté de communes :

Membres : Philippe Guillemet, Éric Legros.

✓ Référent économie de la CDC pour le territoire communal :

Éric Legros.

✓ Comité de Bassin d'Emploi du pays nogentais :

Délégué titulaire : Jean-Luc Dubois, Jocelyne Préhu.

Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Terres de Perche

Le bureau est composé de 8 membres : le président et sept vice-présidents.

Le Président : **Éric Gérard**, Maire de La Loupe

vice-président Finances, Administration : René Rousselle, Maire de Combres

vice-président Urbanisme, transports et mobilité : Eric Legros, Maire de Champrond-en-Gâtine

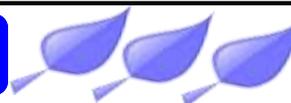
vice-présidents Travaux - équipements / Eau - assainissement / Energie / Plan Climat Air - Energie Territorial : Martial Lecomte, Maire de Marolles les Buis et Jean-Michel Cerceau, Maire de Saint Victor de Buthon

vice-président Enfance jeunesse / Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la Citoyenneté : Christophe Barral, Maire de Saint Eliph

vice-président Economie / Promotion touristique / Maison de santé / Espaces France Services : Bruno Jérôme, 1er adjoint à la Mairie de La Loupe

vice-présidente Santé / Attractivité / Communication / Animation et coopérations Communes/CdC : Stéphanie Coutel, Maire de Manou

Délégués communautaires : **Éric Legros** et **Philippe Guillemet**





● Le résumé des conseils municipaux ●

Réunion du 11 septembre 2023

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le lundi 11 septembre 2023 à 20 h 30 à la salle des fêtes en session ordinaire, sous la présidence d'Eric Legros, Maire.

Tous les membres en exercice sont présents.

Mr le Maire informe le conseil que l'inauguration de l'école s'est bien passée en présence du député, de l'inspectrice de l'éducation nationale, de la conseillère départementale et de beaucoup d'élus des communes voisines.

✂ Les comptes-rendus des réunions de conseil municipal précédentes seront validés lors de la prochaine réunion, ils seront envoyés par email aux élus prochainement.

IDENTIFICATION DES ZONES COMMUNALES POUR L'INSTALLATION EVENTUELLE DE DISPOSITIFS PRODUISANT DE L'ENERGIE RENOUEVELABLE

Mr le Maire informe le conseil que la loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable, qui vise à planifier l'implantation des énergies renouvelables et les procédures d'installation, oblige les communes à transmettre les zones d'accélération identifiées dans leur territoire au Préfet.

○ **Panneaux Photovoltaïques**

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie du Pôle Territorial, il a été acté différentes pistes d'action.

Pour l'industrie et les exploitations agricoles, il est proposé de développer l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments.

Le GAEC Beaudoux pourrait être intéressé d'ajouter des panneaux de ce type sur les bâtiments agricoles existants et de créer des ombrières afin que le bétail soit protégé du soleil et qu'il soit installé des panneaux photovoltaïques sur les toits.

L'EARL les Vitriers a déjà également des panneaux photovoltaïques, Gaël Chaboche a un avis similaire, il pourrait également y avoir des ombrières surmontées de panneaux photovoltaïques pour le bétail.

Laurent Vinsot évoque les mêmes choses sur les parties bâtiments et n'est pas concerné par les ombrières pour les animaux.

Jean-Luc Guibert n'est pas intéressé par ce sujet.

La zone d'activités intercommunale pourrait être un site intéressant pour l'implantation de panneaux photovoltaïques que cela soit sur les bâtiments existants ou les bâtiments à construire.

Certaines entreprises proposent de construire la structure de bâtiments artisanaux ou industriels et de se rémunérer sur la production électrique.

La salle des fêtes, le garage, les bureaux de l'ancienne gendarmerie, la mairie, les logements communaux, les futures habitations à créer par l'Habitat Eurélien, la coopérative agricole sont des sites où il pourrait être installé des panneaux photovoltaïques.

Il est possible d'encourager les particuliers à installer des dispositifs produisant de l'énergie renouvelable.

○ **Méthaniseurs**

Le Plan Climat Air Energie Territorial du Pôle Territorial du Perche en son point 2.0 précise l'action sur ce dispositif de production d'énergie : « Développer la méthanisation en mettant l'accent sur les projets à dimension territorial ».

L'EARL les Vitriers et le GAEC Beaudoux, seules exploitations agricoles du territoire ayant des bovins pourraient être intéressées par l'installation d'un petit méthaniseur. A ce jour, à priori pour chacune des installations, les quantités produites de fumier ne permettent pas la viabilité de ces installations. La proximité de la canalisation de gaz et du relais de gaz situés sur la route de Beurepaire pourrait être un atout. Le grand projet de méthaniseur prévu à Nonvilliers a été abandonné.





○ Les éoliennes

La commune faisant partie du Parc Naturel Régional du Perche, la charte protégeait la commune par rapport à l'implantation d'éoliennes, le projet de révision de la charte actuelle semble être sous le collimateur des Services de l'Etat, ce qui veut dire que la position de principe précédente pourrait être attaquée.

Un avis communal doit être donné sur le sujet et Mr le Maire propose quelques arguments :

La commune de Champrond en Gâtine est environnée de forêts sur lesquelles, on trouve des zones Natura 2000 et des zones de protection des oiseaux et différentes espèces d'animaux à protéger. L'implantation d'éoliennes perturberait ces animaux. La commune dispose aussi une piste d'aviation et des cabanes dans les arbres pour l'aspect touristique. Une antenne télé se trouve aussi sur la commune voisine. D'autre part, la commune dispose de plusieurs élevages, qui seraient perturbés par la présence d'éoliennes, ce qui est avéré pour les animaux d'élevage.

CHOIX DE L'ENTREPRISE CONCERNANT L'INTERCONNEXION DES RESEAUX D'EAU POTABLE AVEC LES CORVEES LES YYS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que deux réunions de la commission d'appel d'offres ont eu lieu les 28 août et 8 septembre. Les critères d'évaluation avaient été fixés pour 60 % selon les critères techniques et 40 % selon le prix.

4 entreprises ont répondu :

ADA RESEAUX, qui a été écartée de suite.

CHARLES TRAVAUX/MARTEAU : 573 823.56 € HT

SARC/JOUSSE : 609 394 € HT

SOGEA : 623 178 € HT

La commission d'appel d'offres statuera bientôt sur le choix de l'entreprise.

Le choix sera ensuite entériné au sein de chacun des conseils municipaux, celui des Corvées les Yys et le nôtre.

REALISATION D'UN DIAGNOSTIC THERMIQUE SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX

En complément du pré-diagnostic, Mr le Maire informe le conseil qu'il faut solliciter des cabinets d'études pour avoir une analyse plus détaillée. Le pré-diagnostic sera pris en charge par Territoire d'Energie. Des devis seront demandés auprès d'entreprises, que Territoire d'Energie aura indiqué.

Une programmation de la ventilation est à prévoir pour la nouvelle école afin que la ventilation soit accélérée la nuit pour obtenir plus de fraîcheur dans les classes dans la journée, la couleur du toit qui est foncée retient aussi la chaleur.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Le défibrillateur sera posé prochainement à proximité de la mairie, le devis de pose est dans l'attente.
 - ✓ Le kiosque à pain est branché et fonctionne depuis quelques jours.
 - ✓ Des élus déplorent le manque d'entretien de certaines haies à Beaurepaire notamment et souvent en lien avec les maisons vacantes. Il est proposé de porter à l'ordre du jour d'une prochaine réunion l'instauration d'une taxe sur les logements vacants.
- Des devis de nettoyage de terrain seront demandés pour être envoyés aux propriétaires des terrains concernés.
- A Villemaigre il est aussi indiqué qu'une haie manque d'entretien et entraîne un manque de visibilité pour les véhicules.
- ✓ Odile Gillet, la coiffeuse du village est en train d'installer son salon de coiffure dans le local de l'ancienne gendarmerie 6 Grande Rue pour une durée d'environ 2 mois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.





Réunion du 23 septembre 2023

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le lundi 23 septembre 2023 à 9h30 en session extraordinaire, à la mairie sous la présidence d'Eric LEGROS, Maire.

Absents excusés :

Christelle BIGEAULT pouvoir à Gaëlle GUYON

Yohan LAMARD

Gaël CHABOCHE

Séverine GUILPAIN

Nicolas JAVOY

Marie-France MOINET.

MARCHE D'INTERCONNEXION DES RESEAUX D'EAU POTABLE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'interconnexion des réseaux d'eau potable des communes de Champrond-en-Gâtine et Les Corvées les Yys et qu'une consultation d'entreprises pour les travaux selon une procédure adaptée a été lancée. Deux réunions des commissions d'appel d'offres ont eu lieu les 28 août 2023 et 7 septembre 2023. Quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres selon les critères d'attribution suivants soit 60 % pour la valeur technique des prestations et 40 % pour le prix.

Une entreprise a été écartée, son prix étant très élevé et trois entreprises ont été retenues pour la négociation par la commission d'appel d'offres.

Après l'analyse des offres après négociation, il s'avère que les entreprises Charles Travaux et Marteau ont été classées en première position et le bureau d'études Verdi propose à la commune de retenir le groupement Charles Travaux/Marteau pour la réalisation des travaux, dont l'offre s'élève à 573 823.56 € HT,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- retient l'offre des entreprises Charles Travaux/Marteau d'un montant de 573 823.56 € HT, sachant que les coûts seront répartis à parts égales entre les deux communes
- autorise le Maire à signer les documents relatifs au marché de travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable.
- autorise le Maire à déposer les demandes de subventions auprès des agences de l'Eau Seine Normandie et Loire-Bretagne et du Département d'Eure et Loir.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le titre de recettes n° 371 de l'exercice 2022 relatif à la redevance d'occupation du domaine public (antenne sur le château d'eau de Beurepaire) a été imputé à Free Mobile au lieu de One Tower France et que ce titre n'a pu être recouvré,

Mr le Maire informe le conseil municipal que ce titre doit être annulé pour être réémis sur l'exercice 2023.

Le conseil municipal adopte la décision modificative suivante :

Compte 673 (titres annulés sur exercice antérieur) : + 6300 €

Compte 7032 (redevance d'occupation du domaine public) : + 6300 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

● Etat civil ●



Naissances :

DEPERSIN Warren né le 29 février 2024

HOUDEBERT Milio né le 13 décembre 2023





Facebook [sirtom courville](https://www.facebook.com/sirtom.courville)

Adresse <https://www.sirtom-courville.fr/>

Informations du S.I.R.T.O.M

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Tri des Ordures Ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu **le MARDI MATIN (*)**.

Collecte des emballages ménagers (bac jaune) : 1 semaine sur 2 selon le calendrier diffusé dans la feuille de houx n°82 de décembre 2023.

Particularités de la collecte des emballages ménagers : Hameaux collectés selon le planning du Thieulin : Villemaigre, Le Petit Beauvais, Le Grand Beauvais, l'Orgerie, Les Vitriers.

⇒ Merci de mettre les containers à disposition dès **LE LUNDI SOIR** pour la collecte du mardi matin
Merci d'éviter de les sortir plusieurs jours à l'avance afin de limiter les risques de dégradations par les animaux.

* : Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, la collecte a lieu le lendemain du jour habituel.



Déchèterie de Saint-Eliph - 2A rue du Pressoir

	Printemps du 1/03 au 30/06 Automne du 1/09 au 31/10		Été du 1/07 au 31/08	Hiver du 1/11 au 29/02	
Lundi					
Mardi	8h15 - 12h00	13h00 - 17h45	8h15 - 13h45	8h30 - 12h00	13h00 - 17h15
Mercredi		13h00 - 17h45	8h15 - 13h45		13h00 - 17h15
Jeudi		13h00 - 17h45	8h15 - 13h45		13h00 - 17h15
Vendredi		13h00 - 17h45	8h15 - 13h45		13h00 - 17h15
Samedi	8h15 - 12h00	13h00 - 17h45	8h15 - 13h45	8h30 - 12h00	13h00 - 17h15
Dimanche	9h00 - 11h45		9h00 - 11h45		

✓ CONSIGNES A RESPECTER POUR ACCÉDER AU SERVICE :

- Présenter sa carte de déchèterie
- Apporter des déchets dans la limite des quotas habituels
- Rester dans votre véhicule en attendant votre tour
- Respecter les consignes données par les gardiens présents

✓ CONDITIONS MISES EN PLACE POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DES USAGERS ET DES AGENTS :

- Aucune aide du gardien pour le déchargement

CARTE DECHETTERIES.

Depuis le 22 Mars 2022, un nouveau système d'accès en déchèterie a été mis en place.

La demande de cette nouvelle carte d'accès s'effectue via le lien ci-dessous, munissez-vous d'un justificatif de domicile ou d'un Kbis pour les professionnels, de moins de 3 mois :

<https://decheteries-sirtom-courville.horanet.com>

Vous devrez présenter cette nouvelle carte pour accéder aux déchèteries du SIRTOM.

Elles sont disponibles 15 jours après réception complète du dossier en déchèteries.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter le SIRTOM au 02.37.23.32.63.



Point de recyclage (Accessible à la mairie de Champrond)

Téléphones portables et cartouches jet d'encre

Un geste éco-citoyen pour soutenir les accidentés de la vie





• Numéros infos et permanences utiles •

↳ Numéros utiles

La Maison de Santé de La Loupe est située au 2, avenue du Perche à La Loupe.
La Maison de Santé de Thiron-Gardais est située au 5 rue de Gardais à Thiron Gardais .

Médecins généralistes		
BENOIT Ingrid	14 rue de l'abbaye 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 49 42 63
COSTANZA Gustavo	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 29 27 47
DUPRAT Philippe	Maison de soins 5 rue de Gardais 28 480 THIRON GARDAIS	01 43 21 33 33
FOURATI Maher	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 54 58 55
GOMEZ Ana	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	01 84 62 10 82
RICOIS Amélie	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	01 84 62 62 62
LABUTHIE Martine	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	01 84 62 62 62
Kinésithérapeutes		
BOULAY Bérenger	14 rue des Tilleuls 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 29 70 91
LEBOSSÉ Guillaume	14 rue des Tilleuls 28 480 THIRON GARDAIS	06 42 43 99 27
MOISA Liviu MOISA Benjamin	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 81 13 92
PERROT Jean-Christophe	18 rue Marceau 28 240 BELHOMERT GUEHOVILLE	02 37 37 05 19
DEBRAY Léa	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	07 55 66 29 17
Ostéopathes		
BIGARD Pierre-Alexandre	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	06 80 81 13 55
DUMAS MILNE EDWARDS Thibault	14 rue des Tilleuls 28 480 THIRON GARDAIS	07 68 65 53 52
Dentistes / Chirurgiens dentistes		
HEMERY Sébastien HAMAL Siham EL GANI Hasna SENOUCI Yassine MEZRAI Ayete MEZRAI Malik	4 rue des Sablons 28 240 BELHOMERT GUEHOVILLE	02 37 52 32 96
PUJOL Cécile	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	07 66 75 31 56
SACCENTI Frédéric	2 impasse de la Cerisaie 28240 LA LOUPE	02 37 81 05 12
SIMON Christian LE CAM Jordana	Maison de soins 5 rue de Gardais 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 49 53 18



SECURITE :

S.A.M.U : 15 POMPIERS : 18 GENDARMERIE : 17

Psychologue		
PROUVEUR-SELTEMANN Pascale	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 52 94 38
CORDEVANT Marie-Alix	18 rue de la gare 28 240 LA LOUPE	06 28 34 29 08
Infirmiers		
GERNIGANT Anabelle GUERIN Angélique HUET Magalie RAMI Nathalie RIGOT Candyène	Maison de soins 5 rue de Gardais 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 49 47 44
GASSELIN Laetitia BRACCAGNI Diane BOURGEOIS Sophie SIBERT Claire	Maison de soins 5 rue de Gardais 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 49 51 78
STEITS Sandrine LORGERIE Mélanie	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 81 06 58
CHAMBON Laurent BROUARD Laetitia HIRON Lydia BARENTIN Isabelle BLAY Cécile BLAY Estelle JEANNE Corinne	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 81 04 88 06 31 26 13 42
Podologue - Pédicure		
SIMÉAU Bastien	15 place de l'Hôtel de Ville 28 240 LA LOUPE	02 37 52 25 67
PICHARD Maud	Soins à domicile Secteur Thiron Gardais	06 74 12 02 27
Sages-femmes		
LE GUERNIGOU Marion	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	06 84 15 03 40
LE GUERNIGOU Briec	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	06 26 45 37 43
DELHAYE Océane	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	07 84 81 57 82
Audioprothésiste		
BOUGER Fabien	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 37 86 94
Pharmacie		
PHARMACIE CENTRALE	64 rue de l'église 28 240 LA LOUPE	02 37 81 19 89
LEROY-RENOU	10 rue du Commerce 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 49 43 03
Laboratoire d'analyses médicales		
C+Bio	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 81 30 00





COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE PERCHE
Hôtel de ville
Place de l'Hôtel de Ville 02 37 81 29 59
28240 La Loupe Email : cdc@terresdeperche.fr
www.terresdeperche.fr

PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Perche
02 37 29 09 29
1 Bis rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou
Email : urbanisme.habitat.perche@gmail.com

LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC
18 rue de La Gare 28240 La Loupe Tél : **02 37 81 38 93**

LES ASSISTANTES MATERNELLES
Site Internet de Champrond en Gâtine : Vie quotidienne / Ecole / Les assistantes maternelles

ENSEIGNEMENT :
Collège Jean Monnet 02 37 53 58 70
Ecole Champrond-en-Gâtine 02 37 37 31 57
Syndicat scolaire
○ gestion budgétaire et comptable : 02 37 49 80 20
○ gestion administrative du personnel : 02 37 81 15 04
○ facturation garderie : 02 37 49 82 78



LA MAISON DES P'TITS LOUPS
Crèche halte garderie
3 rue Henri Dunant à la Loupe
02 37 29 45 68

L'ASSOCIATION LES CONTRATS BLEUS -> L'ELAN
(coordonne la politique Petite enfance - Enfance - Jeunesse)
Rue Jean Moulin, 28240 La Loupe 02.37.52.94.16
e-mail : lescontratsbleus.familles@orange.fr
Site Internet : www.les-contrats-bleus.com

Permanences

Association / organisme	Jour et Heure	Lieu	Téléphone
ADMR (Aide à domicile en milieu rural)	Le mardi de 10h à 12h Le vendredi de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous	11, impasse de la Cerisaie ZA La Loupe	02 37 29 90 59
Pôle Emploi	Lundi, Mardi et Mercredi : 8h45 à 12h45 et sur RDV : 12h45 à 16h45 Jeudi : 8h45 à 12h45 Vendredi : 8h45 à 12h45 et sur RDV : 13h15 à 15h45	50, rue Emile Gohon Nogent le Rotrou	Pour consulter votre dossier 08 36 64 26 42
ASSISTANTS SOCIAUX ANIMATEUR INSERTION ASSISTANTE SOCIALE (CPAM)	Sur rendez-vous Mardi 14h00 à 16h30 Sur rendez-vous	16 rue de la Bruyère Mairie La Loupe	02 37 53 57 30 02 37 25 62 29
F.N.A.T.H (Fédération Nationale des acciden- tés du travail et des handicapés)	4 ^e vendredi des mois de janvier-mars-mai- juillet -septembre-novembre	Mairie de la Loupe 15h30 - 16h30	
SECURITE SOCIALE	Lundi et jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	12 rue de la Bruyère La Loupe	02 37 81 07 77
Office du tourisme	Mardi et Samedi 10h00 à 12h00	Place de la Gare La Loupe	02 37 81 24 00
FRANCE SERVICES de La Loupe (LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC)		18 rue de la Gare La Loupe	02 37 81 38 93
RELAIS et Cyber Emploi de La Loupe	Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h - 14h à 16h		02 37 81 38 93
Mission locale MILOS	mardi sur RDV		02 37 52 57 71
CARSAT service social	jeudi sur RDV		36 46
CARSAT service retraite	1er vendredi du mois sur RDV		39 60
CAF service social	jeudi sur RDV		02 37 27 45 45
PETR J'éco-RENOV'	2ème lundi matin sur RDV		02 37 29 09 37
CBE (Comité Bassin Emploi)	3ème mardi matin		02 37 53 61 28
Manpower	1er jeudi matin du mois		02 37 53 66 00





~Pour la tranquillité à Champrond et la bonne entente entre voisins... ~

Extrait de l'Arrêté préfectoral relatif aux bruits n° 1052 en date du 21 / 06 / 96

Article 2 - Sans préjudice des dispositions du décret n° 95.408 du 18 avril 1995, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Article 3 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00



Article 4 - Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Des crottes de chien dans les rues ...

Quoi de plus désagréable que de se promener les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines !!!



Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément. Il suffit de se munir d'un sac plastique, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, puis de ramasser la crotte du chien, de retourner le sac autour, de le fermer hermétiquement et enfin de le jeter à la poubelle. Simple, non ?!?!?

Merci d'avance.

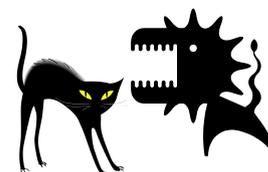


Les animaux errants dans les rues...

Lorsque vous voyez des animaux errants dans les rues, merci de contacter la mairie.

Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.

Après huit jours, si l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer.



Entretien des trottoirs ...



Comme cela est le cas par temps de neige, nous remercions les riverains de :

- o balayer régulièrement les trottoirs face à leur habitation,
- o désherber au pied du mur des habitations et des murs d'enceinte.





• Les services communaux et intercommunaux •

≈ Votre Mairie ≈ ≈ Champrond en Gâtine ≈

Tel : 02-37-49-80-20

E.Mail : contact@champrond-en-gatine.org

Permanences à la mairie :

Le mardi de 17h à 19h : M. Legros Eric

Le jeudi de 17h à 19h : M. Guillemet Philippe

Nouveaux habitants :

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

- ✓ vous inscrire sur la liste électorale,
- ✓ nous indiquer, si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.
- ✓ inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique.



≈ Location de la salle des fêtes communale ≈

Pour toute visite de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.

≈ Service communal d'eau potable et d'assainissement ≈



En cas de fuite ou autres problèmes sur le réseau d'eau potable, merci de contacter la mairie à ses heures d'ouvertures.

En cas d'urgences le soir et le week-end, vous pouvez contacter

M. Christian BORNET au 06.86.07.59.55 ou M. Eric LEGROS au 06.14.17.86.47.

▪ **LE SERVICE MUNICIPAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT PROPOSE AUX ABONNES DE REGLER MENSUELLEMENT LEUR FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT** ▪

Le principe est basé sur le volontariat et les personnes intéressées doivent se déclarer au préalable et nécessairement auprès de la mairie de Champrond-en-Gâtine avant le 15 décembre pour être mensualisées l'année prochaine.

→ Le principe est le suivant : le foyer mensualisé recevra donc en début d'année prochaine un échancier de dix prélèvements calculés sur la base de 80 % de la consommation de l'année précédente et 1/10ème de l'abonnement.

Le prélèvement s'effectuera le 10 de chaque mois.

Suite au relevé du compteur, une facture de solde sera adressée aux abonnés.

Les abonnés intéressés par la mensualisation doivent retirer un dossier comprenant le contrat de mensualisation et l'autorisation de prélèvement à la mairie.



LA Feuille de chou

- Les petites annonces •

La prochaine édition de la feuille de Chou sera distribuée :

Fin juin 2024

Date butoir de remise des articles : le vendredi 14 juin 2024

À l'adresse suivante : fdc.champrond@gmail.com

@.fr, @.com

Associations, artisans, artistes, commerçants,

Pensez à nous communiquer
votre adresse mail à
fdc.champrond@gmail.com

